Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMISSION DES FINANCES DU GRAND CONSEIL

Enseignement spécialisé : crédits supplémentaires en vue de la rentrée d'août 2000

La Commission des finances du Grand Conseil a approuvé une série de crédits supplémentaires en vue de la rentrée scolaire d'août 2000 dans le domaine de l'enseignement spécialisé. Toutes les demandes du Département de la formation et de la jeunesse dans ce domaine avaient été préalablement adoptées par le Conseil d'Etat. Elles portent sur 1'025'700 francs, dont 331'400 à la charge des communes.

Les crédits supplémentaires destinés au Service de l'enseignement spécialisé sont distincts du crédit voté récemment pour l'ouverture de nouvelles classes dans la scolarité obligatoire. La Commission des finances a approuvé :

- un crédit de 141'000 francs destiné au subventionnement des thérapies psychomotrices pour les enfants habitant des communes vaudoises non équipées en spécialistes ;

- un crédit de 151'400 francs, correspondant à 2,77 postes supplémentaires, pour l'ouverture de deux classes de développement, l'une primaire et l'autre secondaire, dans le district d'Echallens.

- un crédit de 108'300 francs pour l'ouverture du Bureau cantonal des prestations psychopédagogiques scolaires, rattaché au Service de l'enseignement spécialisé ;

- un crédit de 625'000 francs, correspondant à la création de 21,09 postes cofinancés par la Confédération, comme complément aux subventions accordées aux écoles

d'enseignement spécialisé, pour répondre à l'augmentation des besoins à la rentrée.

La Commission des finances a en outre approuvé un crédit supplémentaire de 530'000 francs destiné à financer la création de quatre nouvelles classes de l'Ecole de perfectionnement dans les anciens pavillons de l'EPFL, à l'avenue de Cour à Lausanne, ainsi qu'un crédit de 100'000 francs pour des travaux d'isolation dans les classes existantes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 juin 2000

Pascal Broulis, président de la Commission des finances, 021/ 212 15 02 ou 079/ 435 01 78
Eliane Rey, membre de la commission, 021/ 323 72 04